

MAI / 2026



L'UNSA-FERROVIAIRE DEBLOQUE LA SITUATION ET OBTIENT DES GARANTIES

MACROCOS

L'UNSA-Ferroviaire a engagé un dialogue ferme avec la direction. Notre action a permis d'obtenir des nouveaux droits et de sécuriser des points clés pour votre avenir.

CE QUE L'UNSA A NÉGOCIÉ POUR VOUS (ACTION NATIONALE)

1. Managers :

Extension de la prime de 1 000 € à l'encadrement pour soutenir les équipes.

2. Pouvoir d'achat :

Ouverture de la voie pour la majoration de la prime de travail et confirmation de son cumul avec la prime de déménagement de site.

3. Quotidien :

Accès garanti à tous les restaurants d'entreprise de Saint-Denis au tarif cheminot.

4. Trajets :

Imposition du calcul le plus avantageux (Taux B) incluant les correspondances.

5. Après :

Retour d'expérience avec bilan obligatoire à six mois pour ajuster le dispositif selon vos retours.



COMPTEZ SUR VOS
REPRÉSENTANTS UNSA POUR
FAIRE RESPECTER CES
ENGAGEMENTS

LE DÉTAIL DE NOS AQUIS !

• Managers :

L'UNSA fait reconnaître l'implication et le rôle des managers. Parce que les managers sont essentiels en période de transition (2x8, 3x8), l'UNSA a obtenu l'extension à leur profit de la prime de déménagement du site de 1 000 €. Versée en deux fois, elle vise à garantir leur pleine disponibilité pour soutenir les agents durant cette phase critique.

• Rémunération :

L'UNSA lève les verrous. Sur la prime de travail à la main des DET, l'UNSA a obtenu que l'option d'une majoration puisse être mise en œuvre pour compenser les aléas de production. Surtout, nous avons fait tomber les inquiétudes : il est désormais acquis que cette majoration sera cumulable avec la prime de déménagement de site. L'UNSA veillera à ce que cette mesure soit appliquée pour refléter réellement les désagréments du terrain.

• Temps de parcours :

L'UNSA impose l'option gagnante. Le nouveau calcul intégrera explicitement les temps de correspondance et retiendra systématiquement l'option la plus avantageuse pour vous. L'UNSA vous accompagnera individuellement lors des rendez-vous RH pour garantir l'application stricte de cet accord et défendre vos intérêts au cas par cas.

• Quotidien :

Nous avons sécurisé l'accès à l'ensemble des restaurants d'entreprise SNCF de Saint-Denis au tarif cheminot via le pass Carmillon.

• Après :

L'UNSA a rendu impératif un bilan à six mois. Ce ne sera pas une simple formalité : nous exigerons des actions correctives réelles sur l'aménagement des postes, basées sur vos retours terrains.



**UNSA-FERROVIAIRE
RHÔNE-ALPES**

45, rue Ste Geneviève
69006 LYON



ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

